

À l'intérieur

Les politiques
incitatives pro-
pauvres dans
l'éducation

Pages 4-5

RDP lao : mise en
œuvre d'un code
de conduite des
enseignants

Pages 6-7

Burkina Faso :
Enquête de suivi
des dépenses
publiques

Page 8

L'importance du
travail sectoriel

Pages 10-11

Élargir le spectre
des actions
anticorruption

Page 12

Publications de
l'IIPE

Page 16

Planifier l'intégrité et la transparence



Résoudre les problèmes
de transparence et
de redevabilité peut
contribuer à faire avancer la
planification de l'éducation

Muriel Poisson ▲ IIPE
m.poisson@iiep.unesco.org

Il y a dix ans, la communauté internationale a fait un grand pas en ouvrant la Convention des Nations unies contre la corruption à la signature lors de la Conférence de Mérida (9-11 décembre 2003). Depuis, beaucoup a été dit et fait pour cerner le phénomène multiforme de la corruption qui perturbe le bon fonctionnement de secteurs comme l'éducation. Des outils,

comme les enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP), les enquêtes quantitatives de prestation de services (EQPS) ou les cartes participatives, ont permis de poser des diagnostics et d'apprécier l'ampleur des pratiques de corruption. Des stratégies pour les endiguer ont été déployées. Le moment est venu pour les décideurs et planificateurs de l'éducation de tirer

les leçons de ces expériences et d'envisager de nouvelles politiques.

Ancrer la lutte contre la corruption dans le droit à l'éducation

L'impact de la corruption sur la quantité, la qualité et l'offre des services éducatifs est largement avéré. De nombreuses études (voir les publications de l'IIPE, p. 16) mettent en lumière les effets délétères de phénomènes comme la déperdition de fonds, les enseignants fantômes, l'attribution injustifiée de bourses, les pots-de-vin pour entrer à l'université, etc., sur l'accès des pauvres à l'éducation, à des services de qualité et à des possibilités de progression au mérite au sein du système. L'enquête de suivi conduite récemment au Burkina Faso, avec le soutien de l'IIPE, s'inscrit parfaitement dans ce contexte (p. 8).

Les conclusions de ces travaux devraient permettre d'approfondir la réflexion sur la manière dont les dispositions juridiques nationales et internationales relatives au droit à l'éducation peuvent participer à la lutte contre la corruption.

Planifier la transparence et l'intégrité

La volonté de garantir la transparence et la redevabilité devrait forcer les planificateurs à intégrer les risques de corruption à toutes les étapes de leur travail, du diagnostic au contrôle final en passant par l'élaboration de nouvelles normes et procédures, la conception de nouvelles politiques, la gestion, le suivi et l'évaluation¹. Autrement dit, il faut planifier la transparence et l'intégrité, tout en évaluant les risques potentiels de corruption liés à telle ou telle politique ou mesure.

Le tout dernier travail de l'IIPE sur les risques associés à différents modèles d'incitation « pro-pauvres » (universels ou ciblés, centrés sur les élèves ou les écoles,

conditionnels ou non conditionnels, en espèces ou en nature, centralisés ou décentralisés), et dont les premiers résultats sont discutés ici (p. 4 et 5), devraient favoriser une telle approche.

Intégrer le facteur comportemental

La corruption n'est pas uniquement un problème de gouvernance et de gestion. Elle traite aussi du comportement des individus et de tout ce qui les incite à agir de telle ou telle manière. Si les planificateurs doivent s'intéresser davantage aux règles, ils doivent aussi se pencher sur ceux qui les édictent et les influencent, sur ce qui motive leur application ou leur non-application et, enfin, sur les mécanismes de contrôle de ces incitations (p. 12).

Le travail de l'IIPE sur les codes de conduite des enseignants, par exemple, montre que les méthodes d'élaboration et d'application de normes et de règles professionnelles claires, avec ou sans le concours des enseignants, priment sans doute sur la préparation proprement dite de ces codes (p. 6-7).

Mobiliser les TIC

En novembre 2012, la 15^e Conférence internationale contre la corruption organisée à Brasilia est revenue sur la façon dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les réseaux sociaux peuvent soutenir utilement les efforts en faveur de la transparence et de la redevabilité. Un panel consacré à l'éducation, présidé par l'IIPE, a évoqué plusieurs applications possibles, parmi lesquelles l'élaboration de systèmes d'information fiables et « en temps réel », la prévisibilité accrue des flux de fonds, une cartographie des pratiques de corruption impliquant les organisations de la jeunesse dans la collecte de données, ou encore la création de plateformes citoyennes (p. 11).



Les planificateurs de l'éducation auront-ils les moyens de développer et de généraliser de telles approches innovantes ? Cette question mérite que l'on s'y intéresse de près.

Ce numéro de la *Lettre d'information de l'IIPE* dresse un bilan de la corruption dans l'éducation et présente à ses lecteurs les orientations stratégiques de l'IIPE en la matière. Grâce aux contributions du Programme de développement des Nations unies (PNUD), du Centre de ressources anti-corruption Utstein (U4) et de Transparency International, tous partenaires de l'IIPE, il passe en revue les grandes thématiques au cœur des efforts visant à endiguer la corruption, insistant sur l'utilité des approches sectorielles (p. 10-11). ■

¹ Hallak, J. ; Poisson, M. 2009. *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?* Paris : Éditions de l'UNESCO.

Planifier l'intégrité et la transparence	1
éditorial : Éthique et confiance : un axe clé de la prochaine stratégie de l'IIPE	3
Les politiques incitatives pro-pauvres dans l'éducation	4
Les conclusions des études de cas discutées lors d'une conférence internationale au Brésil	5
Mettre en œuvre un code de conduite des enseignants	6
Les codes de conduite dans le monde	7
Enquête de suivi des dépenses publiques	8
Transparence : une cause à faire progresser	9
L'importance du travail sectoriel	10
Au cœur de la Conférence internationale contre la corruption	11
Élargir le spectre des actions anticorruption	12
Les jeunes, acteurs du changement social : ensemble, planifions l'éducation	13
Politiques des enseignants – tendances internationales et régionales en Amérique latine	13
Quand la formation de l'IIPE a des applications directes dans le travail	14
Programme d'activités	15
Disparition de Michel Debeauvais – ancien directeur de l'IIPE (1977-1982)	15
Publications de l'IIPE	16



Imprimé sur papier recyclé

La *Lettre d'information de l'IIPE* est publiée
trois fois par an en anglais, en espagnol et en français,
et deux fois par an en russe.

Les articles peuvent être reproduits sans autorisation préa-
lable, à condition que la source soit citée.

Les appellations employées dans ce document n'impliquent
aucune prise de position de la part de l'UNESCO ou de l'IIPE
quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones,
ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Toute correspondance doit être adressée au :

Rédacteur en chef
Institut international de planification
de l'éducation (IIPE-UNESCO)
7-9 rue Eugène Delacroix,
75116 Paris, France

Tél : +33.1.45.03.77.00 Fax : +33.1.40.72.83.66

newsletter@iiep.unesco.org
www.iiep.unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation

Éthique et confiance : un axe clé de la prochaine stratégie de l'IIPE

Avec l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd, le 6 février 2013, la Tunisie fait de nouveau les grands titres de l'actualité, après une période de calme relatif.

Initiée en décembre 2010, la révolution tunisienne est à l'origine d'une mutation profonde, encore inachevée, du monde arabe. Un sentiment d'euphorie s'est emparé du pays devant le succès obtenu. Mais le faible taux de participation aux toutes premières élections constitutionnelles, en octobre 2011 (à peine 50 % des électeurs), a surpris la communauté internationale. Chacun s'attendait à un intérêt bien plus marqué pour ce premier scrutin libre, à l'issue de 24 ans de régime autocratique, en termes d'inscriptions sur les listes électorales et de vote à proprement parler. Les analyses post-élection (très bien organisée par ailleurs) ont révélé le fort abstentionnisme des jeunes, un phénomène inquiétant car ils étaient les fers de lance de l'élan révolutionnaire qui, après la Tunisie, allait gagner les autres pays arabes. Sans compter que leur engagement citoyen durable est essentiel pour l'avenir de ces sociétés. Comment expliquer ce désintérêt apparent ?

Ce numéro de la *Lettre d'information* s'intéresse à la problématique cruciale de l'éthique et de la corruption dans l'éducation – un sujet qui est au cœur des préoccupations de l'IIPE depuis 10 ans. L'un des articles souligne à juste titre les mérites d'une approche sectorielle pour combattre ce fléau. Mais, un autre nous rappelle que « ce que l'on observe dans l'éducation est forcément conditionné par ce qui se passe dans le reste du système économique, social et politique d'un pays ». La corruption est un symptôme de la mauvaise gouvernance. La lutte anticorruption ne doit donc pas être dissociée de tentatives plus générales visant à améliorer la gouvernance.

Les études en gestion et sciences politiques montrent que l'intégrité et la bonne gouvernance entraînent non seulement un sens plus aigu de la redevabilité, mais aussi des performances améliorées et des résultats plus positifs dans les différents secteurs. Elles renforcent aussi la confiance de la population envers son système politique et suscitent un intérêt et un engagement accrus des citoyens pour la chose publique et le développement social, ainsi qu'une volonté de contribuer à la préservation des biens publics nationaux et internationaux.

La lutte contre la corruption, l'introduction d'une bonne gouvernance et la mobilisation des jeunes au service de la transformation sociale et du développement sont des problématiques cruciales, qui ont gagné en importance ces dernières années, à mesure que l'on perçoit leur rôle incontournable pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elles vont sans doute continuer de faire partie des priorités des hauts responsables, en quête de résultats et d'avis d'expert pour formuler leurs politiques et élaborer leurs plans sectoriels. Alors qu'il prépare activement sa prochaine Stratégie à moyen terme (2014-2021), l'IIPE entend bien poursuivre ses travaux sur ces questions dans les années à venir, pour pouvoir apporter des avis informés aux décideurs et à leurs partenaires au développement. ■



Politiques incitatives pro-pauvres dans l'éducation

L'IIPE a mené sept études de cas nationales sur les incitations pro-pauvres en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Amérique du Nord, sous l'angle de la transparence et de la redevabilité

Michelle Morais de Sá e Silva ▲ Coordinatrice générale de la coopération internationale, Secrétariat brésilien du Human Rights Institute

Le sentiment d'urgence entourant l'éducation pour tous a obligé décideurs et chercheurs à concevoir des programmes novateurs, susceptibles de faire du droit à l'éducation une réalité pour chacun. Reposant sur l'idée que la suppression des obstacles et l'introduction de récompenses pouvaient élargir l'accès et améliorer la qualité, les politiques incitatives se sont banalisées au sein du monde éducatif. Même si les mesures incitatives visant les élèves (récompenses, confiseries et autres formes de gratification) sont sans doute aussi anciennes que l'école, les programmes axés sur les pauvres ne font partie des politiques officielles que depuis peu.

Leur extrême diversité de formes et de modes de fonctionnement est à l'origine de l'étude coordonnée par l'IIPE en 2011-2012 sur la « Transparence du ciblage et de la gestion des politiques incitatives pro-pauvres dans l'éducation ». Son intérêt réside dans le fait que, faute de comparaisons systématiques entre les différents programmes incitatifs, rien ne permet de savoir lesquels ont été les plus efficaces et dans quel contexte. De même, aucune analyse n'a cherché à déterminer quelles caractéristiques pouvaient renforcer ou compromettre la transparence et la redevabilité de ces programmes.

Sept politiques étudiées à la loupe

Pour mieux comprendre la manière dont les décideurs peuvent garantir plus de transparence dans le ciblage et la gestion des incitations en faveur des pauvres, l'étude s'est attachée à sept cas particuliers en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Amérique du Nord.

Un ensemble de critères a dicté ce choix, parmi lesquels plusieurs variables susceptibles d'influencer le niveau de transparence et de redevabilité des programmes, et notamment :

- *les destinataires des incitations* : élèves, familles ou écoles ;
- *la sélection des bénéficiaires du programme* : ciblée ou universelle ;
- *l'octroi des incitations* : avec ou sans conditions ;
- *la forme des incitations* : en espèces ou en nature ;
- *la mise en œuvre* : centralisée, décentralisée ou communautaire ;
- *le financement* : public, privé ou international ;
- *la nature des programmes* : éducatifs ou de lutte contre la pauvreté.

C'est sur cette base que sept études ont été sélectionnées puis analysées : le Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) au Brésil ; le Programme *Juntos* de transferts conditionnels de fonds au Pérou ; le Système de classement par quintile en Afrique du Sud ; le Programme de bourse du Projet d'appui au secteur de l'éducation (CESSP) au Cambodge ; le Programme de subventions scolaires SSA en Inde ; le Programme Opportunity NYC de transferts conditionnels de fonds aux États-Unis ;

le Projet d'enseignement primaire pour les enfants défavorisés (PEDC) au Viet Nam.

Les principales conclusions

L'étude conclut qu'il n'existe aucun modèle d'incitations pour assurer la transparence et la redevabilité, mais plutôt des stratégies qu'il faut élaborer en fonction du contexte et des forces et faiblesses du système éducatif du pays, pour déterminer la nature des incitations requises. Certains modèles (programmes ciblés, décentralisés, de transferts en nature) peuvent se révéler plus problématiques que d'autres en matière de transparence et de redevabilité. Dans le même temps, ce sont probablement les mieux adaptés aux besoins locaux, surtout si le pays connaît des contraintes budgétaires, s'il s'agit d'un vaste territoire aux paysages variés, ou si les populations réclament des repas scolaires.

Plus que le modèle, ce sont les actions délibérées engagées pour s'atteler aux

risques sur le plan de la transparence et de la responsabilité qui importent. Des cadres d'évaluation solides, la publication et la diffusion régulière de rapports, des études comparatives et l'implication active des communautés font partie des solutions mises en évidence par les études de cas susceptibles de renforcer la transparence et la redevabilité des programmes.

Au-delà du constat que tous les pays cherchent à offrir à tous et dans les meilleurs délais une éducation de qualité, il est clair que seules des politiques équitables, adaptées et ouvertes permettront d'atteindre cet objectif. Faute de quoi, les résultats ne seront pas forcément au rendez-vous ou les incitations finiront par produire des distorsions plutôt que des améliorations. Ce qui impose de mettre systématiquement en place les mesures requises pour préserver la transparence et la redevabilité, quelles que soient les incitations ou les populations visées. ■

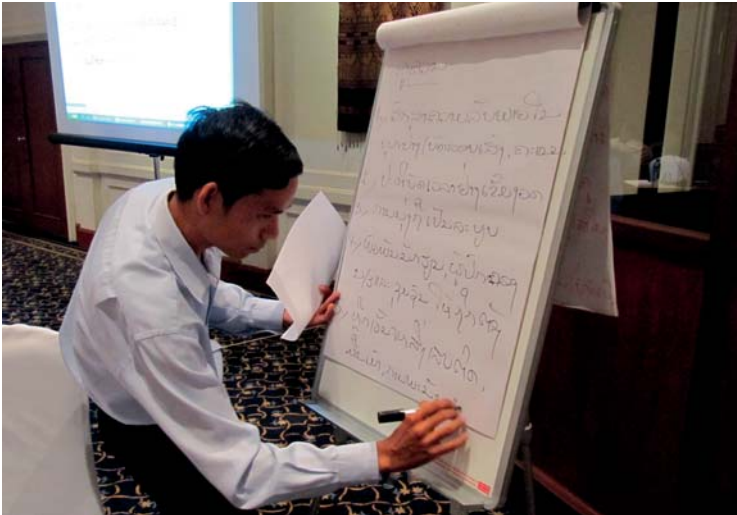
Note : la méthodologie utilisée dans chaque étude de cas a suivi des procédures standard, et utilisé des questionnaires d'entretiens définis par l'IPE. Les chercheurs ont recueilli et analysé des données quantitatives et qualitatives sur leurs cas respectifs, qui constituent les chapitres d'un ouvrage publié prochainement par l'Institut. L'analyse détaillée de chaque cas a donné lieu à une comparaison exhaustive, dont les conclusions figurent dans le chapitre de synthèse.

Les conclusions des études de cas discutées lors d'une conférence internationale au Brésil

Rita Chatterjee - Secrétaire adjointe, ministère du Développement des ressources humaines, Inde

Le Bureau de l'UNESCO à Brasilia a accueilli un atelier organisé par l'IPE les 5 et 6 novembre 2012. En permettant aux auteurs des sept études de cas de partager leurs conclusions avec les responsables des projets analysés, cette réunion a constitué une occasion unique de discuter des grandes conclusions de ce travail et de réfléchir à leurs implications sur le plan des politiques :

- *Les allocations doivent être flexibles pour s'adapter aux besoins des écoles* : les fonds doivent être transférés conformément aux grands axes thématiques prioritaires, plutôt qu'en fonction des dépenses prévues sur tel ou tel poste. De plus, la base de calcul des allocations doit tenir compte des caractéristiques propres à chaque école. Ces décisions doivent être prises en concertation avec les comités de gestion scolaire, pour garantir la redevabilité.
- *Les flux financiers doivent être prévisibles* : les écoles doivent être clairement informées du calendrier de transfert des fonds afin de pouvoir planifier leurs dépenses en conséquence. Un système d'incitations reposant sur le principe de récompenses et de sanctions peut être introduit pour garantir la délivrance des fonds en temps voulu par les autorités régionales et locales. En cas de non-respect des délais, les pouvoirs publics pourraient être obligés de verser des intérêts aux écoles, en fonction du retard.
- *Des systèmes d'information efficaces doivent être mis en place* : le portail national de l'Inde est un bon exemple de base de données macro permettant de suivre les flux de fonds et les dépenses à l'échelle du pays. Mais pour une efficacité optimale, il doit permettre d'effectuer un suivi en temps réel des fonds. Grâce à l'amélioration des systèmes d'information dans le monde, cet objectif paraît tout à fait accessible. Des comités pour la transparence sont également un bon exemple de solution garantissant la diffusion au public d'informations financières essentielles.



Mettre en œuvre un code de conduite des enseignants

La République démocratique populaire lao s'engage dans la voie du renforcement de l'éthique professionnelle de ses enseignants

Nantawan Hinds ▲ Responsable de programme, Unité en charge du programme Éducation pour tous en Asie et dans le Pacifique, UNESCO Bangkok

Pour parvenir à instaurer une éducation de qualité pour tous, il faut renforcer les pratiques éthiques des enseignants. Outre la maîtrise des savoirs intellectuels et des techniques pédagogiques, ces derniers doivent aussi agir avec conscience et se conformer aux règles déontologiques les plus strictes. Après les parents, ce sont sans doute les adultes qui ont le plus d'importance pour l'éducation morale des enfants.

Les enseignants doivent avoir une conduite éthique et professionnelle irréprochable vis-à-vis des élèves, de leurs parents, de leurs collègues, des autres membres de la communauté scolaire et de

la société tout entière. Pour susciter et entretenir la confiance du public, ils doivent fournir des services de grande qualité et privilégier le respect de la dignité et des droits humains dans tous leurs comportements. La pratique éthique est à ce prix.

La pratique déontologique des enseignants en RDP lao

La RDP lao s'est engagée à promouvoir un comportement éthique chez ses enseignants et son Plan d'action pour l'éducation des enseignants 2011-2015 exprime sans ambiguïté les ambitions du pays : « Permettre aux enseignants de devenir des professionnels soucieux de l'éthique, enthousiastes, justes et patients ; accroître leurs connaissances et leurs compétences professionnelles ; les déployer en nombre suffisant pour chaque rentrée scolaire ; veiller à ce que leur formation respecte les trois caractéristiques et les cinq principes de l'éducation de la RDP lao ». Mais beaucoup reste encore à faire. Le pays se classe à la 160^e place (sur 176) selon l'indice 2012 de perception de la corruption. Alors que l'analyse relève l'opacité qui règne dans tous les secteurs, elle souligne la nécessité d'améliorer le sens des responsabilités et de l'éthique des enseignants.

À cet effet et dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT (CapEPT), le Bureau de l'UNESCO à Bangkok soutient les autorités du pays dans l'élaboration d'un code national de conduite des enseignants. Ce code, qui concernera les enseignants des écoles, le personnel administratif des établissements et les formateurs d'enseignants, contribuera à adapter la profession enseignante de la RDP lao aux normes internationales, dans la perspective de la constitution de la Communauté économique de l'ASEAN, attendue en 2015.

L'adoption d'un code de conduite permet non seulement de décourager les comportements inappropriés de la part des enseignants mais aussi, dans certains pays, de se doter d'un outil qui protège leurs droits. Ainsi, à Hong Kong, si le code de conduite comporte un certain nombre d'engagements et d'obligations qui s'imposent aux enseignants, il recense aussi une série de droits dont ces derniers bénéficient en tant qu'employés. La RDP lao prendra en compte,

lors de l'élaboration de son code, les droits des enseignants et la manière de protéger et de soutenir ces professionnels dans un environnement complexe et en pleine évolution.

Un groupe de travail pour la conception et la mise en œuvre

Le ministère de l'Éducation et des Sports (MES) a organisé une réunion de consultation du 25 au 27 juin 2012, à Vientiane, avec trois objectifs : examiner l'opportunité pour la RDP lao d'élaborer un code de conduite des enseignants ; étudier les codes de conduite adoptés dans d'autres pays de la région et ailleurs ; discuter du contenu possible du code.

Cette réunion a rassemblé 40 décideurs de tous les services compétents du MES (en particulier, celui en charge de la formation

des enseignants), des représentants des agences de développement, des enseignants, ainsi que des directeurs d'écoles de formation. Le code devant s'appliquer à tous les enseignants, ses promoteurs ont estimé utile d'impliquer ses utilisateurs dès le début du processus. La réunion a bénéficié de l'appui technique d'un expert de l'IIPE, qui a rendu compte de l'expérience d'autres pays, soulignant les facteurs de succès et d'échec lors de la préparation, du développement et de la mise en œuvre d'un code.

Les participants ont défini les objectifs d'un code de déontologie pour les enseignants. Ils ont élaboré les grandes lignes de son contenu et de son plan de communication, identifiant les parties prenantes à consulter, qui pourraient participer à la mobilisation de ressources et s'accordant sur un plan d'action. Ils ont

également choisi les futurs membres du groupe de travail chargé de concevoir le code de conduite du pays, qui sera bientôt mis sur pied.

Le programme CapEPT de l'UNESCO s'efforce de renforcer les capacités nationales en vue d'assurer un développement durable – et l'avancement des travaux pour produire la version finale du code fait partie intégrante de ce processus, aussi important que le code lui-même puisqu'il porte sur les éléments clés du développement professionnel des enseignants.

Sous réserve que le pays respecte le calendrier de travail préliminaire, le code de conduite des enseignants de la RDP lao devrait être adopté et diffusé à tous les acteurs concernés courant 2013. ■

Les codes de conduite dans le monde

Coralie Omodei – Consultante

Dans le cadre de son campus virtuel, l'IIPE a récemment organisé deux forums en ligne* sur les codes de conduite des enseignants. L'objectif des discussions a consisté, dans un premier temps, à recueillir les expériences des participants sur l'élaboration d'un code dans leur pays et, dans un second temps, à réfléchir aux stratégies favorisant une application efficace des codes, ainsi qu'aux mécanismes nationaux ou locaux déjà mis en place.

- D'après les expériences, si les ministères de l'Éducation sont le plus souvent à l'origine de l'élaboration des codes de conduite, les syndicats et les ONG sont également actifs en matière de sensibilisation à la déontologie enseignante. Les principales difficultés d'application relevées tiennent à la vulgarisation insuffisante des codes et à leur faible appropriation par la communauté scolaire, ainsi qu'à l'absence de procédures assurant leur application.
- Concernant les stratégies, l'implication des acteurs aux prises avec la réalité pédagogique de la salle de classe est nécessaire pour l'élaboration et l'application du code. L'accent a été mis sur le contrôle de son application par les « pairs ». La possibilité d'utiliser la notation professionnelle des enseignants comme moyen d'incitation au respect du code, ainsi que l'identification d'indicateurs de suivi de sa mise en œuvre ont été également débattues.

De façon transversale, la portée universelle ou spécifique des valeurs et des objectifs du code a fait l'objet de nombreux échanges. La nécessité de distinguer les règlements intérieurs des établissements scolaires d'un code, « contrat moral » de l'enseignant envers ses élèves, a été soulignée. Recommandation a également été faite de centrer les codes sur la « responsabilité relationnelle » des enseignants plus que sur leur « responsabilité professionnelle ». Enfin la possibilité d'utiliser les codes dans le traitement des questions de discrimination sexuelle et de violence en milieu scolaire a été évoquée.

Les synthèses des discussions sont disponibles en ligne sur www.iiep.unesco.org et <http://teachercodes.iiep.unesco.org>.

**Le premier forum, organisé en 2011 en anglais, a regroupé 900 participants de tous les continents, et principalement d'Afrique anglophone. Le second, en 2012, a rassemblé 400 participants francophones, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et de France. Il s'agissait avant tout de représentants de ministères de l'Éducation, d'inspecteurs, d'enseignants et de professeurs d'université, de membres de syndicats enseignants et d'associations de parents d'élèves, ainsi que d'organisations internationales, d'agences bilatérales et d'ONG.*

Enquête de suivi des dépenses publiques

Comment le Burkina Faso réussit à réduire les pertes financières et à améliorer les systèmes d'information dans le secteur de l'éducation

Francis N. Oubda ▲ Spécialiste en politiques sociales, UNICEF - Burkina Faso

Une enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP) a été réalisée pour la première fois au Burkina Faso, en 2011-2012, à la demande du gouvernement et avec le soutien de l'UNICEF. Elle avait pour objectif de mesurer le taux de déperdition des fonds alloués aux écoles (crédits transférés aux communes au titre de l'enseignement primaire, pour l'achat de manuels et de vivres). Elle répondait à la volonté des autorités burkinabés de trouver les voies et moyens d'une gestion plus efficiente et efficace des ressources publiques dans le secteur de l'éducation.

Le pilotage de l'enquête a été assuré par deux comités interministériels (réunissant des représentants des ministères de l'Économie et des Finances, de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, et de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité) afin d'assurer le leadership du gouvernement et de faciliter l'appropriation des résultats de ce travail. L'enquête proprement dite a été conduite par une équipe de consultants nationaux, appuyée

par une équipe internationale de l'IIPE. L'approche adoptée par l'UNICEF visait à développer l'expertise et les capacités nationales en la matière.

Des taux de déperdition significatifs

Les résultats de l'enquête montrent un taux de déperdition pour tous les types de financement aux écoles de 11,5 %. Les

taux varient toutefois d'un type de flux à un autre (tableau 1), passant de 5 % pour les vivres à 35,3 % pour le matériel spécifique (craies, gommes, etc.) pour l'année 2010-2011, par exemple. Le phénomène semble plus marqué dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Au total, l'enquête a permis d'estimer à 2,4 milliards de FCFA (soit environ 5 millions de dollars) le montant estimé des pertes pour la seule année 2010.

À ces fuites s'ajoutent les pertes liées au renchérissement des prix lors des avenants apportés aux contrats (pour les marchés d'achats de vivres notamment), à la mauvaise qualité des manuels et des fournitures scolaires livrés et à la détérioration des vivres en stock.

Vers un contrôle citoyen accru des dépenses publiques

Les recommandations formulées dans le rapport final portent sur cinq grands axes : (i) la nomenclature budgétaire, (ii) les processus de passation des marchés, (iii) le classement et l'archivage des contrats, (iv) les systèmes d'information et (v) les outils de gestion au niveau des écoles. Le rapport a été soumis au Conseil des ministres pour approbation. Sur cette base, un plan de communication des résultats de l'étude a été mis en place sous l'égide du ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (MEBA), dans le but notamment de renforcer le contrôle citoyen sur la gestion des ressources allouées aux écoles. Ce plan implique la mise en place d'un accord tripartite entre le MEBA, l'UNICEF et la société civile. Il prévoit notamment :

- la constitution d'un groupe de plaidoyer regroupant l'ensemble des acteurs locaux (structures décentralisées du MEBA, autorités communales, enseignants, parents d'élèves, ONG et associations locales) ;
- la diffusion à destination du grand public des informations budgétaires locales, à travers plusieurs canaux (radios communautaires, affiches en langue locale, théâtre-forum) ;
- un transfert de compétences aux ONG et associations locales en vue d'un meilleur suivi des dépenses publiques d'éducation au niveau local. ■

Tableau 1 : Taux de déperdition par type de flux

	2009-2010	2010-2011
Fournitures scolaires	----	26,2 %
Matériel spécifique (craies, gommes, etc.)	---	35,3 %
Matériel didactique	20,4 %	23,7 %
Manuels scolaires	16,2 %	10 %
Vivres	3,8 %	5 %



©UNESCO/Marc Hofer

Transparence : une cause à faire progresser

Premier aperçu
du prochain
*Rapport sur la
corruption dans le
monde, consacré à
l'éducation*¹

Gareth Sweeney ▲ Rédacteur en chef du Rapport
sur la corruption dans le monde, Transparency
International

Dans tous les pays et à tous les niveaux d'enseignement, la corruption reste un obstacle majeur à l'accès à une éducation de qualité pour tous. Or, une éducation en souffrance implique des potentiels gâchés. Le prochain rapport de Transparency International (TI) consacré à l'éducation s'appuie sur divers domaines d'analyse et plus de 60 contributions d'experts pour offrir une évaluation complète de l'état actuel de la corruption dans l'éducation, et des conditions déterminant l'efficacité des efforts pour endiguer ce phénomène.

Le rapport s'intéresse aux causes profondes de la corruption dans le secteur – alimentée par les immenses enjeux attachés à l'éducation et l'importance des fonds qui lui sont alloués – et aux dégâts durables qu'elle provoque dans les sociétés et chez les individus, surtout parmi les plus vulnérables et défavorisés. À travers des

études de cas nationales, il évalue les formes de corruption les plus enracinées et les plus récentes, qui restent peu connues, malgré les nombreuses recherches. Cela va de l'achat des fournitures scolaires au népotisme dans le recrutement des enseignants, en passant par les pots-de-vin pour une inscription, le lobbying des acteurs institutionnels, ou encore la falsification de résultats de recherche pour un profit personnel.

Le rapport cherche aussi à guider les praticiens vers des solutions opérationnelles. Il décrit des instruments de diagnostic qui ont fait leurs preuves pour quantifier la corruption et des approches originales et sur mesure pour aborder des formes particulières de corruption – suivi des dépenses publiques, codes de conduite des enseignants, initiatives novatrices pour inciter les parents à participer à la gestion scolaire, classements des universités selon leur niveau de gouvernance, approches fondées sur les droits humains, mécanismes légaux de recours, ou encore utilisation des nouveaux médias.

L'éducation, un outil de lutte anticorruption

Selon le rapport, l'éducation est en soi une arme cruciale dans ce combat. Les rôles et les responsabilités de l'éducation, des écoles et des établissements pour forger les valeurs y sont étudiés en détail. Le rapport s'intéresse à la formation des enseignants et aux efforts pour enseigner l'intégrité dans les écoles, à l'enseignement de l'éthique dans les écoles de commerce et de formation professionnelle, ainsi qu'aux nouvelles initiatives de jeunes, bien décidés à agir en dehors du cadre traditionnel de la salle de classe et de l'amphithéâtre.

Les conclusions et recommandations principales du rapport sont en cours de finalisation. Seule la volonté de se les approprier, à travers des initiatives locales, nationales et mondiales, permettra de juger de leur intérêt. TI mobilise déjà son réseau de chapitres internationaux pour communiquer avec la vaste communauté d'experts représentés dans le rapport, convaincue que l'UNESCO et l'IIPE se révéleront des précieux partenaires pour faire avancer cette cause et améliorer la transparence dans l'éducation aux quatre coins du monde. ■

¹ Le rapport sera disponible dans sa version imprimée auprès de Routledge mi-2013, et accessible gratuitement en téléchargement sur le site de Transparency International : www.transparency.org



L'importance du travail sectoriel

Retour d'expérience
du Programme
mondial
anticorruption
du PNUD pour
l'efficacité du
développement
(PACDE)

Équipe PACDE/PNUD, sous la direction de Phil Matsheza ▲ Conseiller auprès du PNUD pour la lutte contre la corruption dans le monde

Tout récemment, le discours sur le développement était plus axé sur l'augmentation des ressources plutôt que sur la prévention du gaspillage, conséquence de la corruption. Mais un pas a été franchi en 2010, à l'occasion des discussions portant sur la réalisation des OMD. Le document « Tenir les promesses : unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement », adopté lors de la séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies (20-22 septembre), fait de la corruption l'une des grandes entraves à leur réalisation.

Dans le sillage du sommet de 2010, l'approche sectorielle de la lutte contre la corruption (dans l'éducation, la santé et l'eau, par exemple) est devenue l'une des grandes priorités du PACDE du PNUD. Ce regain d'intérêt pour le sectoriel s'explique par une prise de conscience : une gestion et une gouvernance médiocres – qui se traduisent par un manque de transparence et de redevabilité des autorités nationales, locales,

ainsi que des prestataires de services – empêchent la réussite des OMD. En outre, les secteurs de services publics, comme la santé et l'éducation, absorbent l'essentiel des budgets nationaux et des États, et sont donc susceptibles d'être corrompus.

Une approche sectorielle de ce fléau présente plusieurs avantages : (1) les gouvernements sont moins hostiles à ce type de démarche qu'à une intervention politique de haut niveau ; (2) elle s'attache à l'offre de services publics, avec un impact positif sur les populations pauvres, marginalisées et vulnérables ; (3) la cartographie des risques facilite la lutte contre la corruption, en minimisant les mauvaises pratiques dans tel ou tel secteur ; (4) le travail sectoriel favorise une approche interdisciplinaire plus intégrée. Ainsi, les compétences des praticiens et des experts, tant dans la lutte contre la corruption que dans l'éducation, sont indispensables pour identifier les risques dans le secteur de l'éducation et pour concevoir et mettre en place un plan de réduction des risques. L'intervention sectorielle favorise ainsi la transparence, la redevabilité et l'intégrité institutionnelle et a, au final, un impact positif cumulé sur la prévention de la corruption.

De la théorie à la pratique

Soucieux de dresser un inventaire des outils, des méthodologies et des bonnes pratiques existants et d'orienter les interventions sectorielles du PNUD dans les différents pays, le PACDE a commandé trois études sur la lutte anticorruption dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau. Ces travaux ont été présentés lors de la 4^e Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUC), organisée à Marrakech (Maroc), du 24 au 28 octobre 2011 et à laquelle l'IIPE était représenté.

Le PACDE a ensuite lancé début 2012, à titre de suivi, trois projets pilotes dans l'éducation, la santé et l'eau, mobilisant 16 bureaux nationaux du PNUD¹. Il s'agit d'améliorer la prestation des services publics, la transparence et la redevabilité des autorités nationales et locales, l'efficacité des mécanismes existants, ainsi que de réduire le risque de corruption dans les secteurs concernés. Lors de la première phase de mise en œuvre, ces projets ont donné lieu à des évaluations

¹ Arménie, Brésil, Cambodge, Chine, Colombie, Costa Rica, Éthiopie, Guinée, Jordanie, Kosovo, Kirghizistan, Liban, Libéria, Ouganda, Philippines, Swaziland.

participatives visant à rassembler des données de référence sur les risques de corruption dans un secteur spécifique, et sont actuellement dans la phase de conception et de mise en place d'un plan de réduction des risques.

Les projets pilotes ont aussi réuni des intervenants clés – gouvernements, société civile, agences des Nations Unies (parmi lesquelles l'OMS, l'UNICEF, le *Water Governance Facility* du PNUD à l'Institut international de Stockholm pour l'eau et l'IIPE), autres bailleurs de fonds et collectivités locales. Outre les fonds initiaux qu'il a apportés, le PACDE fournit, avec les bureaux régionaux du PNUD, une assistance technique et des conseils pour

garantir que les projets soient viables et les résultats tangibles.

Des résultats concrets sont d'ailleurs déjà perceptibles, même si la mise en œuvre débute à peine. Les collectivités locales et les citoyens s'impliquent davantage dans la supervision et peuvent désormais exiger des autorités et des prestataires de services qu'ils rendent des comptes. Un tel changement devrait fortement améliorer la qualité des services et réduire le risque de corruption, susceptible de ralentir la marche vers les OMD. Le PACDE continuera d'appuyer les projets pilotes, en 2013 et au-delà, pour que leurs résultats soient encore meilleurs, qu'ils restent pleinement efficaces et s'inscrivent dans la durée.

En dépit de ces résultats prometteurs, certains redoutent qu'une approche plus sectorielle ne conduise le PNUD à se détourner de son engagement premier, la lutte contre la corruption politique à grande échelle. Selon le PNUD, aucune approche sectorielle ne peut être menée indépendamment du reste, mais doit s'inscrire dans un programme global et des stratégies nationales de lutte anticorruption. Il convient donc de réfléchir à la manière de relier une telle approche à d'autres réformes en faveur d'une meilleure gouvernance et de la lutte contre la corruption, afin d'en maximiser l'impact et la pérennité. ■

Au cœur de la Conférence internationale contre la corruption¹

Avani Kapur, Chercheur et analyste de programme, Accountability Initiative (Inde) et
Veerle Dieltiens, Chercheur, Université du Witwatersrand (Afrique du Sud)

La 15^e Conférence internationale contre la corruption (IACC), organisée à Brasilia, en novembre 2012, a réservé une place de choix aux plans de bataille et aux nouvelles armes de lutte en ligne contre la corruption. Dans la déclaration finale, les militants anticorruption et les représentants de gouvernements de 140 pays ont mis en garde ceux qui détournent à leur profit les fonds du développement : « *Nous surveillons ceux qui croient agir en toute impunité et nous ne les laisserons pas faire* ».

À l'issue d'une session organisée par l'IIPE, il est apparu que l'éducation est devenue un élément important dans le débat sur la lutte anticorruption dans le monde : en effet, tout en étant exposé à ce fléau, le secteur a les moyens de le combattre. Gouvernements et bailleurs de fonds consacrent d'importantes sommes à l'élargissement de l'accès à une éducation de meilleure qualité. Pourtant, les dispositifs de redevabilité ne sont pas toujours capables de gérer ce flux croissant de fonds. Et l'absence de mécanismes assurant la transparence signifie que des sommes en espèces sont souvent détournées à des fins personnelles.

L'autre thématique phare de l'IACC concernait l'introduction de systèmes plus décentralisés et plus participatifs. Tout en admettant qu'un système décentralisé pouvait favoriser une meilleure participation des groupes les plus vulnérables de la population à la création d'un environnement propice à un changement constructif, la réunion a mis en évidence les risques inhérents aux politiques incitatives pro-pauvres.

L'IACC est revenue sur le rôle grandissant des TIC dans les mécanismes de redevabilité et de transparence, à la fois au niveau des États et dans la société civile. La production en temps réel de données fiables de qualité est indispensable pour l'élaboration des politiques. Ces dernières années, les technologies comme la téléphonie mobile et Internet – et l'anonymat qu'elles garantissent – ont nettement simplifié la collecte et la fourniture de données. Quelques exemples parmi les nombreux évoqués : les nouvelles données obtenues sur les flux de dépenses et de recettes ; la visualisation des données publiques par les utilisateurs ; l'implication des organisations de la jeunesse dans la collecte de données ; le recours à des systèmes de palmarès, pour introduire une concurrence ; la cartographie de la corruption grâce à l'approvisionnement par la foule (*crowd-sourcing*) et des SMS ; l'institutionnalisation de plateformes citoyennes pour faciliter les échanges entre usagers et pouvoirs publics.

Enfin et surtout, l'éducation pourrait devenir le fer de la lance de la lutte anticorruption, grâce à la formation ciblée de bataillons de jeunes, afin de les inciter à s'engager dans ce combat.

¹ Organisée par Transparency International, la IACC a lieu tous les deux ans dans une région différente du monde.

Élargir le spectre des actions anticorruption

Cibler le seul secteur de l'éducation ne suffit pas. La lutte anticorruption doit être liée à la gouvernance, aux niveaux politique, économique et social

Liz Hart, Directrice et Karen Hussmann, Spécialiste ▲ Centre de ressources anticorruption U4

Le système éducatif est inévitablement influencé par ce qui se passe dans les sphères économique, sociale et politique de chaque pays, malgré les spécificités du secteur de l'éducation, qui conditionnent les risques de corruption et les formes qu'elle revêt. Que tirer de ce constat pour endiguer ce fléau ?

En matière d'éducation, comme dans n'importe quel autre service public, la corruption profite de la moindre faille et incitation dans les systèmes, ainsi que du manque de redevabilité. C'est le signe d'une mauvaise gouvernance, dans laquelle la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, à vérifier leur efficacité et à améliorer leurs résultats n'est pas à la hauteur. Ces faiblesses sont accentuées par des facteurs externes qui tendent à bloquer les retours d'information, la participation et la redevabilité de l'État envers ses citoyens : absence d'alternatives à des services publics déficients, privation d'autonomie politique et économique, politisation de la fonction publique et des ressources de l'État et impunité des élites.

Sortir des sentiers battus

Si corruption signifie mauvaise gouvernance, toute action visant à la contrecarrer dans le secteur de l'éducation exige de commencer par une évaluation réaliste des forces politiques,

sociales et économiques à l'œuvre, à l'intérieur et à l'extérieur du secteur. Pour être efficace, cette analyse doit porter sur les règles en vigueur, la manière dont elles sont respectées, les besoins en capacités et les résultats obtenus en général. Elle doit aussi identifier ceux qui édictent et influencent les règles, recenser les mesures qui visent à les appliquer, celles qui les freinent, et comment corriger raisonnablement ces dernières. Enfin, elle doit réfléchir aux changements à apporter à l'économie et à la société au sens large, pour s'engager sur la voie des réformes. Ainsi, une étude sur l'absentéisme des enseignants pourrait élargir son champ d'investigation au-delà des pratiques d'évaluation et de suivi au sein des ministères de l'Éducation, ou du pilotage par les communautés, pour examiner si les syndicats des enseignants entretiennent ou non des liens avec des partis politiques.

Si cet élargissement des perspectives n'exclut pas la possibilité de soutenir le changement, même dans des configurations politiques complexes, il implique néanmoins de questionner et de vérifier plus sérieusement les hypothèses sous-tendant les réformes. Un projet de suivi du budget dépend, par exemple, de l'accès aux informations que les autorités éducatives peuvent être ou non légalement tenues de fournir. Mais il peut aussi nécessiter de pénétrer au cœur du processus d'élaboration budgétaire et se heurter à l'hostilité du législateur. En présence d'une mauvaise gouvernance et d'une corruption endémiques, le concept même d'« appropriation » des processus de réforme doit être testé plutôt que tenu pour acquis.

Les obstacles à la lutte anticorruption dans l'éducation ne sont pas insurmontables. De fait, les spécialistes considèrent désormais que les approches sectorielles sont parmi les plus prometteuses pour obtenir des résultats concrets (p. 10). Mais, toute initiative visant à juguler la corruption dans l'éducation exige un examen préalable méthodique et complet des facteurs et des dynamiques qui dépassent parfois le cadre habituel des évaluations et des programmes propres au secteur de l'éducation. De toute évidence, les perspectives de collaboration fructueuse sont réelles. ■

Les jeunes, acteurs du changement social : ensemble, planifions l'éducation

Lynne Sergeant et Lyndsay Bird ▲ IIPE

Le Forum des politiques éducatives 2012 de l'IIPE, *Les jeunes, acteurs du changement social : ensemble, planifions l'éducation*, s'est déroulé du 16 au 18 octobre, au Siège de l'UNESCO. Organisé en collaboration avec deux chaires de l'UNESCO (l'Université nationale d'Irlande, à Galway, et l'Université d'Ulster) et l'Assemblée mondiale de la jeunesse, il a réuni plus de 250 participants, jeunes, représentants d'instituts de recherche, membres de gouvernements, d'organismes de développement et d'ONG. Tous ont contribué à ce débat vivant pendant trois jours, sur l'engagement des jeunes dans la planification de l'éducation pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix, le renforcement de leurs compétences, les possibilités d'engagement

civique, et la mise en place de passerelles entre éducation, apprentissage et monde du travail.

Les participants ont souligné l'importance d'une coordination entre les acteurs pour que les politiques d'éducation et de formation soient mieux adaptées aux politiques d'emploi, de la jeunesse et de développement national. Ils ont aussi rappelé la nécessité de programmes promouvant la citoyenneté, les partenariats intergénérationnels et l'esprit critique, et insisté sur la reconnaissance de l'enseignement non formel.

Le Forum s'est conclu par une discussion entre les ministres et les jeunes présents, qui a débouché sur des engagements cruciaux en faveur de la participation des jeunes. M. Cirino Ofulo, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la République du Soudan du Sud, a accepté de soumettre

au parlement l'idée d'une contribution de 1 à 2 dollar(s) sur chaque baril de pétrole produit, pour financer les activités des jeunes. Quant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle de Tanzanie, M. Shukuru Kawambwa, il a décidé d'associer les organisations de la jeunesse à l'élaboration de la prochaine politique d'éducation du pays.

Les recommandations et engagements du Forum seront repris dans un Programme d'action, en cours d'élaboration, pour définir des étapes concrètes, afin d'associer la jeunesse à la planification de l'éducation. L'IIPE finalisera son propre plan d'action en la matière au cours des prochains mois, pour faire de cet engagement une réalité.

Pour plus d'informations, et notamment pour revivre le Forum en vidéo, veuillez consulter le site : www.planwithyouth.org. ■

Politiques des enseignants – tendances internationales et régionales en Amérique latine

Margarita Poggi ▲ IIPE Buenos Aires
mpoggi@iipe-buenosaires.org.ar

Le Forum international organisé par l'IIPE-Buenos Aires, en octobre 2012, sur les *Politiques des enseignants : formation, réglementation et développement professionnel*, voulait offrir à un large éventail d'acteurs un espace de réflexion et de discussion pour envisager la question sous différents angles. Des ministres de l'Éducation, des responsables des politiques des enseignants, des universitaires et des représentants de syndicats professionnels de neuf pays (Argentine, Canada, Colombie, Chili, Espagne, États-Unis,

Mexique, Pérou et Uruguay) étaient présents. Ensemble, ils ont évoqué la formation des enseignants, ses progrès et ses difficultés, en insistant sur la question spécifique de la diversité, les thématiques portées par les syndicats, les nouveaux scénarios concernant la profession enseignante et ses réglementations, ainsi que le développement professionnel dans un monde en pleine mutation.

Outre les 250 personnes physiquement présentes à la réunion, 6 540 autres ont suivi les débats et les discussions de panel, retransmis en direct sur Internet, envoyant aux organisateurs quelque 9 500 questions,

commentaires et tweets. Par ailleurs, des groupes s'étaient organisés de leur propre initiative en Argentine, au Brésil, en Colombie, en République dominicaine, au Salvador, au Mexique et au Pérou pour suivre les interventions dans les universités, les instituts et les ministères de l'Éducation.

Pour accéder au site web du séminaire et regarder la vidéo des conférences : <http://seminarioiipe.unesco.org.ar>. ■

Quand la formation de l'IIPE a des applications directes dans le travail

Une stagiaire fraîchement diplômée raconte comment elle se sert des modules du PFA au quotidien

Nouvelles des anciens stagiaires

Promotions

M. Yaw Afari Ankomah (Ghana), 2004-2005, a été nommé vice-doyen de la Faculté d'éducation de l'Université de Cape Coast et directeur de l'Institute for Educational Planning and Administration (IEPA)

Mme Khady Ndiaye (Sénégal), 2009-2010, a été nommée directrice des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale

Mme Dasmine Kennedy (Jamaïque), 2011-2012, est devenue responsable adjointe de l'éducation au sein du service de planification de l'éducation du ministère de l'Éducation

M. Aristide Adjibodou (Bénin), 2011-2012, est devenu directeur général par intérim du Fonds d'appui à l'alphabétisation et à l'éducation en langues nationales, parallèlement à son poste actuel de conseiller technique auprès du ministre de l'Alphabétisation

Mme Evelyn Mjima (Malawi), 2010-2011, a été nommée responsable de district adjointe (secteur de l'éducation de base) au ministère de l'Éducation

M. Josefa Rogo Sania (Fidji), 1999-2000, a été nommé secrétaire permanent à la jeunesse et aux sports

Pour plus d'informations

rejoignez le réseau des anciens de l'IIPE :

alumni-anciens@iiep.unesco.org

Melissa Lunan ▲ Responsable de l'éducation, Service de planification de l'éducation, ministère de l'Éducation de la Jamaïque

J'ai obtenu le diplôme du Programme de formation approfondie (PFA) de l'IIPE, en 2012. J'avais fait acte de candidature au moment même où le système éducatif de mon pays, la Jamaïque, traversait une profonde transformation, l'institution faisant en quelque sorte peau neuve pour devenir un ministère « politique ». J'avais sélectionné le PFA pour améliorer mes capacités et participer ainsi à ce processus de changement (toujours en cours) qui touche l'ensemble du secteur de l'éducation.

Mon métier, au quotidien, consiste à faire des recherches, poser des diagnostics sectoriels, organiser la planification de l'éducation, définir des zones de recrutement scolaire, faire des bilans de la situation et analyser l'état de la demande, procéder à des audits géographiques et élaborer des propositions de projets et de programmes. Le PFA m'a apporté toute la formation nécessaire et une sérieuse remise à niveau. Il m'a aussi donné une assise théorique et, surtout, ouvert l'accès à un réseau où puiser des connaissances et affiner mes contributions.

L'attraction principale du programme résidait pour moi dans le caractère pratique de la formation dispensée. Les exercices grandeur nature, consistant à établir des diagnostics et à faire des recommandations, lors de nos voyages d'étude à Dijon et dans le Sultanat d'Oman, ont été extrêmement instructifs. Et les connaissances acquises pendant la formation m'ont permis d'engager des activités indispensables dans mon service, mais qui avaient pris du retard.



©Melissa Lunan / Ministry of Education, Jamaica

Révision des cartes scolaires

Ainsi, le Service de planification s'est enfin attelé à la révision des cartes scolaires, établies voici 22 ans, une entreprise d'autant plus utile que le ministère entend refondre le paysage éducatif. La planification de la localisation des établissements doit par exemple s'améliorer pour pouvoir rationaliser l'éducation de la petite enfance, supprimer les niveaux supérieurs de l'enseignement primaire (années 7-9) et éliminer le système de double vacation dans l'enseignement primaire et secondaire.

Actuellement, le service de planification travaille sur la carte scolaire de la paroisse de Sainte-Catherine. Forts des procédures détaillées acquises à l'IIPE, mes collègues et moi-même avons pu réaliser toutes les étapes nécessaires. Une fois cet exercice achevé, il pourrait servir de base pour la formation d'autres fonctionnaires, afin de les aider à accomplir ce type de travail dans d'autres paroisses de Jamaïque. ■

Programme d'activités

Mars 2013

4-5 mars

Réunion de l'INEE sur l'initiative « L'Éducation d'abord » dans le cadre de la campagne « L'éducation ne peut attendre »
Contact : l.bird@iiep.unesco.org

18-22 mars

Séminaire « Recherche et évaluation sur la formulation des politiques », destiné aux planificateurs du ministère afghan de l'Éducation
Kaboul, Afghanistan
Contact : d.gay@iiep.unesco.org

21-23 mars

Atelier sur « Jeunesse, équité et qualité dans l'enseignement secondaire »
Mexico, Mexique
Contact : p.scaliter@iipe-buenosaires.org.ar

25 mars – 3 mai

Programme de jumelage NIE-IPE : cours à distance sur « La mise en œuvre des stratégies – programmes, projections et estimations financières »
Contact : a.de-grauwe@iiep.unesco.org

Avril 2013

8 avril

Symposium de haut-niveau « Pour une éducation tenant compte des questions de conflit – Finalités et modalités » en appui à la campagne « L'éducation ne peut attendre »
Siège de l'UNESCO, Paris, France
Contact : l.bird@iiep.unesco.org

9-10 avril

Réunion de printemps du groupe de travail de l'INEE sur l'éducation et la fragilité
IIPE, Paris, France
Contact : l.bird@iiep.unesco.org

1^{er} avril – 31 mai

Cours à distance sur « Projections et modèles de simulation » (en français)
Tarif : 500 USD
Contact : projection@iiep.unesco.org

22 avril – 21 juin

Cours à distance sur « L'utilisation d'indicateurs pour le suivi de l'enseignement supérieur » (en anglais, réservé aux pays d'Asie)
Tarif : 500 USD
Contact : indicatorsup@iiep.unesco.org

Mai 2013

6-10 mai

Programme de jumelage NIE-IPE : atelier sur « Suivi et évaluation des politiques et des plans d'éducation »
Contact : a.de-grauwe@iiep.unesco.org

Disparition de Michel Debeauvais – ancien directeur de l'IIPE (1977–82)



C'est avec tristesse que l'IIPE annonce la disparition de Michel Debeauvais, décédé le 14 décembre 2012, à l'âge 90 ans. Avant de rejoindre l'IIPE, dont il a été le quatrième directeur, Michel Debeauvais avait occupé divers postes – tous en relation avec l'éducation et le développement – dans des

universités françaises, comme Sciences-Po à Paris, et au sein de ministères, dont le ministère des Affaires étrangères. Grand spécialiste de l'éducation, il a participé à de multiples conférences et séminaires dans le monde, ainsi qu'à des missions organisées par l'OCDE et l'UNESCO. Nommé Directeur

de l'IIPE en 1977, M. Debeauvais a remis au goût du jour les indicateurs quantitatifs et les prévisions dans la planification de l'éducation. Il a également œuvré à l'implication directe des chercheurs originaires de pays en développement dans les travaux de l'IIPE.

M. Debeauvais a été le coordonnateur du Groupe d'étude sur l'éducation en Afrique subsaharienne (GRETAF), à Paris. Diplômé de l'ENA et de l'ENS, professeur émérite, auteur de nombreux ouvrages et d'un nombre incalculable d'articles, M. Debeauvais a également été le président fondateur de l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC) et le cinquième président du Conseil mondial des associations d'éducation comparée (CMAEC), entre 1983 et 1987. Ce ne sont là que quelques étapes d'une carrière très riche et « enrichissante ». ■

Publications de l'IPE

Toutes les publications de l'IPE sont téléchargeables gratuitement :
www.iiep.unesco.org/information-services/publications

Publications de l'IPE : Pleins feux sur la série « Éthique et corruption dans l'éducation »

Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?

Jacques Hallak et Muriel Poisson, 2007, 319 p. ISBN 978-92-803-1296-6
IPE/UNESCO • Prix : 20€



Cet ouvrage sensibilise les décideurs à l'importance de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'éducation, leur fournit des outils pour décoder les problèmes de corruption et les guide dans la formulation de stratégies pour contrer ces mauvaises pratiques. Il s'appuie sur les expériences de plus de 60 pays, à partir d'informations collectées par l'IPE, en partenariat avec des ministères, des agences de développement et des instituts nationaux de recherche.

Approvisionnement en livres scolaires : vers plus de transparence. Afrique francophone

Jean-Pierre Leguéré, 2003, 99 p. ISBN 92-803-2245-1 • Prix : 12€



Cette étude identifie les principales opportunités de corruption qui existent tout au long de la chaîne de production et de diffusion des livres scolaires et des manuels éducatifs en Afrique francophone. Elle montre comment une gestion plus transparente du livre scolaire passe par la construction d'un projet collectif au niveau national.

Enquêtes de suivi des dépenses publiques dans l'éducation

Ritva Reinikka et Nathanael Smith • 2004, 136 pp. ISBN 92-803-1257-X • Prix : 12€



Les auteurs reviennent sur trois exemples de « bonnes pratiques » en matière de suivi des dépenses publiques pour améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources de l'éducation. Les expériences de l'Ouganda, du Pérou et de la Zambie montrent l'importance du partage des informations obtenues, afin de créer des incitations à rendre les systèmes éducatifs plus efficaces.

Lignes directrices pour l'élaboration et l'utilisation efficace des codes de conduite des enseignants

Muriel Poisson • 2009, 94 pp. ISBN 978-92-803-1336-9 • Prix : 12€



Ces lignes directrices ont pour mission d'aider les pays à élaborer un code de conduite des enseignants (ou à examiner un code existant) et à mettre en place les mécanismes requis pour garantir sa diffusion, son application et son suivi à tous les échelons du système. Elles s'adressent à des parties prenantes nationales et locales.

Formula Funding of Schools, Decentralization and Corruption: A comparative analysis

Rosalind Levačić et Peter Downes • 2004, 224 pp. ISBN 92-803-1264-2 • Prix : 12€



Les auteurs s'intéressent aux liens entre la décentralisation du financement des écoles et la prévalence de la corruption, en s'arrêtant sur le cas de quatre pays, plus ou moins avancés dans la décentralisation du financement et de la gestion des écoles. En s'appuyant sur les éléments collectés, ils offrent un certain nombre de recommandations aux décideurs.

Combating Academic Fraud: Towards a culture of integrity

Max A. Eckstein • 2003, 101 pp. ISBN 92-803-1241-3 • Prix : 12€



Cet ouvrage rend compte de l'importance et de l'étendue de la fraude académique à l'échelon international. L'auteur présente des exemples de mesures préventives, qui vont d'interventions des autorités locales et nationales à la promotion d'une intégrité académique accrue, en passant par des mesures punitives et l'implication d'organisations académiques et professionnelles.

Plusieurs études de cas ont également été publiées :

Tous ces ouvrages et les autres publications de cette collection peuvent être consultés à travers la plateforme ETICO, dédiée à l'éthique et à la corruption dans l'éducation

www.iiep.unesco.org/etico



Patterns of Development and Use of Codes of Conduct for Teachers in 24 Countries

Pippa McKelvie-Sebileau ; projet coordonné par Muriel Poisson
2011, 44 pp.



Transparency in Education in Eastern Europe

Arūnas Plikšnys, Sylvia Kopnicka, Liliya Hrynevych et Constantine Palicarsky
2009, 99 pp.



Transparency in Education. Report Card in Bangladesh. Quality Schools Programme in Mexico

Shahnaz Karim, Claudia A; Santizo Rodall et Enrique Cabrero Mendoza
2004, 151 pp. ISBN 92-803-1257-X • Prix : 12€



Towards more Transparent Financial Management: Scholarships and grants in Indonesia

Stephen Baines
2005, 118 pp. • Prix : 12€

Pour commander les publications de l'IPE : info@iiep.unesco.org